



ONPC NOTAIRES

Alexandre KLEINHANS
Emilie ADAMO
Notaires associés

Liste des documents à fournir dans le cadre d'un divorce, d'une séparation de corps ou de biens

Les documents à fournir pour un dossier de liquidation de régime matrimonial (divorce, séparation de corps ou de biens) :

- Renseignements sur votre état-civil :
 - o Questionnaire d'état-civil
 - o Pièce d'identité
 - o Copie de votre livret de famille
 - o Copie du contrat de mariage, le cas échéant

- Renseignement patrimoniaux :
 - o Titre de propriété du ou des biens immobiliers vous appartenant
 - o Un relevé de compte par banque
 - o Contrat de prêts non encore remboursés
 - o Copie du dernier avis d'imposition
 - o Cartes grises de vos véhicules automobiles

